Karine BOUILLER
La Principale

Téléphone
05.34.27.62.30

Mail
0311689t@ac-toulouse.fr

Rue Urbain Vignères
31340 Villemur-sur-Tarn

Villemur, le 5 novembre 2020

PROTOCOLE SANITAIRE – Novembre 2020

(en lien avec le Protocole sanitaire 2020-2021 par le Ministère de l'Education Nationale – Novembre 2020)

Préalable :

- Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant au collège en cas de fièvre ou d'apparition de symptôme de Covid-19 chez l'enfant ou dans sa famille. Ils avertiront immédiatement l'établissement de l'absence de leur enfant en précisant les raisons. Tous les personnels s'engagent à appliquer les mêmes règles.
- Les élèves ou les personnels ayant été testés positivement, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact à risque, ne doivent pas se rendre au collège. Ils en informent l'établissement.
  → Le retour se fera dans les conditions définies par les autorités sanitaires (test négatif ou respect des délais)
- Les accompagnateurs ou les personnes extérieures (parents, intervenants, fournisseurs) entrant dans le collège doivent porter un masque.

Règles générales
Distanciation et gestes barrières

Distanciation :

- La règle de distanciation physique de 1 m est le principe à mettre en œuvre lorsque cela est matériellement possible dans les espaces clos.
  - Si l'espace-classe est trop petit, on organise l'espace pour obtenir le plus de distance possible.
  - Il n'y a pas de distanciation physique à l'extérieur pour les élèves d'une même classe ou d'un même groupe (par exemple, niveau de classe).

Application des gestes barrières :

- ***Lavage des mains :***
  - Privilégier le savon et l'eau (30 s) et séchage à l'air libre ou avec un papier jetable (les serviettes collectives sont à proscrire)
  - Port du masque dans les sanitaires, pas de mesure de distanciation au lavabo
  - Fréquence à minima :
    - à l'arrivée dans l'établissement
    - avant le repas (Des distributeurs de gel sont disponibles devant le self ainsi que devant les classes)
    - après les toilettes
    - au retour au domicile

- ***Port du masque :***
  - Il est obligatoire **<u>pour tous,</u>** partout et sur tous les temps : temps de classe, déplacements (couloirs, cour), récréation, salle des professeurs, sanitaires, …
  - Les masques sont fournis par l'Education Nationale pour les personnels EN (1 masque par ½ journée travaillée), par CD31 pour les agents départementaux.
  - Les masques sont fournis **par les parents** pour les élèves.
  - Le masque peut être suspendu, replié ou stocké dans une pochette individualisée quand il n'est pas utilisé (il ne peut pas être roulé).
  - Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (repas, cours d'EPS). Dans ce cas, la distanciation et la limitation du brassage doivent être respectées.

- ***Ventilation des locaux***
  - L'aération doit être régulière et à minima, 4 fois dans la journée.

- ***Limitation du brassage***
  - La limitation du brassage entre élèves de classes, groupes de classes ou niveaux différents est requise dans l'établissement. Lorsque le brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.

Nettoyage / Désinfection des locaux et des matériels

- Les locaux seront nettoyés le matin : nettoyage des sols, des grandes surfaces, des surfaces les plus fréquemment touchées (poignées, tables, chaises, ….)
- L'accès aux bancs et jeux collectifs sont autorisés.
- Le prêt de matériel en classe (livres, crayons, papier, …) est autorisé au sein d'une même classe.

Formation et information

- **Des personnels**

Formation aux gestes barrière, aux règles de distanciation et au port du masque pour eux-mêmes et leurs élèves dont ils ont éventuellement la charge avant la reprise des cours

- **Des élèves**

Formation aux gestes barrière, aux règles de distanciation et au port du masque dès les premiers jours.

- **Des parents**

Information des conditions de fonctionnement de l'établissement, de leur rôle dans le respect des gestes barrière, de la procédure en cas de survenue de cas, des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements

Fonctionnement spécifique au Collège A. CAMUS

Accueil et sortie des élèves :

- **La cour de récréation a été divisée en 4 zones correspondant aux niveaux de scolarisation : 6ème, 5ème, 4ème et 3ème. Les élèves se rendront dans leur zone à leur arrivée le matin.**
- Les entrées et les sorties se feront par le grand portail avec le port du masque.
- En arrivant, l'élève se dirige aux sanitaires pour se laver les mains puis va dans sa zone. Si tous les élèves n'ont pas eu le temps de se laver les mains, du gel est à leur disposition avant l'entrée en classe devant ou à l'intérieur des salles.
- En sortant de classe ou de l'établissement, les élèves se désinfectent les mains avec du gel.

Circulation et entrée en classe :

- Les élèves entreront / sortiront dans l'établissement par deux entrées en fonction de leur salle de classe :
  - **Entrée côté par Hall 1** → salles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 19, 20, ateliers SEGPA
  - **Entrée par Hall 2** → salles 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 22, UPE2A(CDI2), CDI
  - **Spécificité de la salle 21** : entrée par le Hall 1 et sortie par le Hall 2
- Les élèves entrent immédiatement en classe. Ils ne peuvent plus stationner devant les salles de classe pour éviter les attroupements.
- **Les déplacements dans les couloirs doivent être limités et respecter un sens de circulation indiqué par une signalétique au sol.**

Salles de classe :

- **Dans la mesure du possible, chaque classe a une salle attribuée : les élèves resteront dans la même salle et les professeurs se déplaceront. Les nouveaux emplois du temps seront communiqués aux professeurs et élèves.**
- **Certaines salles, du fait de leur spécialité, continueront à accueillir les élèves des différentes classes :**
  - **Pôle scientifique : SVT, Technologie, Physique-Chimie**
  - **Pôle artistique : arts plastiques, musique**
  - **Pôle sportif : gymnase, terrain**
  - **Pôle pédagogique : CDI, UPE2A, informatique**
- Les professeurs ont à leur disposition un kit personnel d'utilisation à emmener à chaque changement de salle (feutres de tableau, film transparent pour protéger les claviers, tampons pour effacer). Ce lot ainsi que les masques sont à récupérer auprès de la gestionnaire.
- **Le réassort en matériel doit se faire le matin avant le début des cours.**
- Des lingettes seront utilisées pour désinfecter le matériel commun avant utilisation ou prêt.

- Les copies seront mises de côté de 24 à 36h avant toute correction.

	PP	Nb élèves	AESH	SALLE
601	Mme Prévost	11	1	4
602	M Coneim	24		16
603	Mme Gaillaguet	22	1	10
604	Mme Achotegui	23	2	13
605	Mme Jaubert	23	2	19
501	Mme Labat	12	1	3
502	Mme Elmirzoiev	30	2	21
503	Mme Artuso	29		14
504	Mme Dumont-Dayot	30	1	12
505	Mme Arbios	30		cf EDT
506	Mme Penchenat	30	1	20
401	Mme Langlois	14	1	6
402	M Vidal	29	1	1
403	Mme Breban-Boissac	29		cf EDT
404	Mme Bellec	27		cf EDT
405	Mme Jean	25	1	15
301	M Kissi	13	1	ATELIERS
302	M Calvet	27		2
303	Mme Cassé	30	1	11
304	Mme Bijjou	28	1	17
305	Mme Le Gouguec	27	1	18
	UPE2A			CDII
	ITEP			FOYER

Il est important de prévoir une place à côté de l'élève suivi par son AESH dès la 1ère heure du matin même si elle n'est pas présente.

Etudes / devoirs Faits / UNSS / autres ateliers éducatifs ou pédagogiques :

- Le port du masque est obligatoire.
- Les déplacements ne sont possibles que sur autorisation.
- **Ces dispositifs seront, dans la mesure du possible, réservés à une répartition par classe ou par niveau.**
- **L'UNSS est maintenu sur le temps méridien mais suspendu les mercredis après-midis.**

Récréations :

- L'espace de la cour étant à nouveau ouvert pour tous, le port du masque est obligatoire pour tous.
- **Les récréations ont lieu aux horaires habituels mais les élèves doivent respecter les zones par niveau.**

Restauration :

- Les repas sont assurés par l'établissement.
- Les déplacements au cours du repas seront limités et se feront sur autorisation avec un masque.
- Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée et à la sortie du réfectoire.

- **Le réfectoire est divisé en 4 zones et permettra de faire manger 4 classes en même temps. Chaque zone sera désinfectée après le passage de la classe. Les élèves mangeront toujours dans la même zone.**

- **Vie scolaire :**
  - **Les surveillants étant réquisitionnés pour assurer les études dans les classes, pour gérer la continuité pédagogique et les classes en distanciel lors des absences de professeurs et pour surveiller les couloirs, la vie scolaire sera fermée.**
  - **Seul un accueil standard est maintenu.**
  - **Les familles pourront venir récupérer leur enfant en sonnant au petit portail et resteront à l'entrée du collège.**
  - **Les sorties de classes devront rester exceptionnelles et réservées à l'envoi à l'infirmerie ou à un passage urgent aux toilettes.**

- **Infirmerie / Assistante sociale / Psychologue :**
  - **Les élèves pourront se rendre dans un de ces services avec un coupon de sortie de classe.**

- **Ventilation des locaux**
  - Les agents assurent l'aération le matin.
  - Dès qu'un professeur quitte une salle de classe, il ouvre une fenêtre au minimum. Il fait de même au moment de la récréation.
  - **Les classes spécialisées seront aérées par les professeurs à chaque fin de cours.**
  - Les agents se chargeront de fermer toutes les fenêtres en fin de journée.

Nettoyage / Désinfection :

- **Les salles de classe seront désinfectées lorsque deux classes différentes se succèderont dans une même salle.**
- **Les salles spécialisées seront aérées chaque heure et désinfectées toutes les 2 heures.**

Les sanitaires

- 4 élèves maximum pourront être aux toilettes ensemble.
- Les autres élèves devront attendre en respectant la distanciation matérialisée par marquage au sol.
- Le port du masque est obligatoire.
- Le nettoyage des mains est obligatoire.

Transports scolaires :

- Dans les transports, le masque est obligatoire si la distanciation n'est pas respectée.
- **Pendant toute la durée du confinement et du Plan Vigipirate Urgence Attentat, aucun attroupement n'est possible devant l'établissement.**

- **Les élèves prenant le bus doivent rentrer immédiatement dans le collège le matin à 8h30 et se diriger vers leur bus le soir à 17h.**
- **Les élèves arrivant ou partant à pied ne peuvent rester aux abords de l'établissement : ils entrent dans l'enceinte du collège ou se dirige directement à leur domicile.**

Formation et information :

- **Le présent protocole sera présenté à tous les personnels par un envoi par mail et une mise à disposition dans les différents services.**
- **Une formation à l'hygiène par l'infirmier scolaire est prévue lors 2ème semaine sur le temps de vie de classe.**
- Le présent protocole sera présenté lors du **prochain** CA et transmis à l'ensemble des partenaires du collège.

Tout manquement au règlement intérieur et au protocole sanitaire induisant une mise en danger de l'élève ou de ses camarades pourra induire une exclusion de l'établissement. Tout oubli répétitif ou tout refus réitéré de port du masque pourra entrainer une punition.

Si la situation sanitaire l'exige, un **plan de continuité pédagogique** est mis en place pour assurer l'enseignement à distance par l'intermédiaire de Pronotes.

Ce protocole est communiqué à l'ensemble des familles, des personnels et des partenaires de l'établissement.

Le 3 Novembre 2020

L'équipe de Direction
Karine BOUILLER
Alain LAPORTE